

Des résultats qui se font attendre

Sénégal

DES ÉLEVEURS FACE À UN PROJET PEU CLAIR

« Nous nous battons jusqu'au bout. Ils ne nous chasseront pas d'ici. » Les hommes du village lèvent les bras en signe de défiance. Puis ils tournent le regard quelques centaines de mètres plus loin, vers les plantations de ces étrangers qui sont arrivés un beau jour sur leurs terres avec leurs tracteurs et leurs engins, ont tout arraché et ont mis leur vie sens dessus dessous. « C'était en août 2012. On les a vu arriver de nulle part. Au début, on nous a dit qu'ils étaient censés aller plus loin. En réalité ils ont occupé nos pâturages » raconte Bayal Sow, chef de la communauté rurale de Thiamène. « On nous a trompés. Mais aujourd'hui, ils peuvent en être sûrs, ils devront nous passer sur le corps pour pouvoir poursuivre leur projet. »

Le « projet » est un investissement agricole de l'entreprise italo-sénégalaise Senhuile occupant 20 000 hectares de terrain. L'objectif est de produire des graines de tournesol pour les exporter en Italie, ainsi que des arachides et du maïs. Quand il a démarré en 2010, dans une zone pas très éloignée, le projet a provoqué des controverses et des soulèvements violents qui ont fait deux victimes. Le projet a alors été suspendu par le Président Abdoulaye Wade. Mais peu après, il a été déplacé à Ndiel, une réserve naturelle où l'accès avait été limité à la conservation de la biodiversité et à la pâture ; l'usage a été alors reclassé. « Beaucoup de gens ont été choqués de voir le gouvernement accorder cette terre à des étrangers. À plusieurs

reprises, des petits producteurs avaient demandé des parcelles pour y faire leurs cultures, mais l'accord leur avait été refusé parce que la région était protégée », indique Amadou Ka, du village avoisinant de Kaddu Ndef. « Senhuile a obtenu le reclassement en l'espace d'une journée, grâce à ses relations avec le gouvernement. Aujourd'hui, l'entreprise se comporte comme le maître de la région. »

(Web : Stefano Liberti, La Stampa, 25/03/ 2014 : <http://farmlandgrab.org/post/view/23336-nous-necederons-pas-nos-terres-aux-tracteurs-des-italiens>)

Burkina Faso

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le coordonnateur humanitaire régional pour le Sahel, par ailleurs sous-secrétaire général des Nations Unies, Robert Piper [...], a tenu une conférence de presse, le 21 février 2014, pour faire le point de (sa) visite au Burkina.

20 millions de personnes sont en situation de risque d'insécurité alimentaire dans la région du Sahel, dont 1,3 millions au Burkina ; 5 millions d'enfants souffrent de malnutrition sévère aigüe, dont 500 000 enfants au Burkina. Aussi, la région enregistre 700 000 réfugiés, dont 35 000 vivent au Burkina. C'est dire à quel point la situation humanitaire est préoccupante dans cette région. Et elle ne s'améliore pas vraiment depuis les 12 derniers mois [...]

La région du Sahel a besoin de 2 milliards de dollars pour faire face à la situation alimentaire en 2014. Mais le Burkina a fait des progrès importants [...] Et la situation est moins catastrophique dans notre pays comparativement aux autres États de la région. Le nombre de personnes à risque a diminué de 500

000 en une année, à en croire Robert Piper [...] car le gouvernement accorde des financements importants dans ce domaine.

Cependant, eu égard aux liens étroits entre les différents pays du Sahel, il serait impossible de résoudre les problèmes dans un pays de façon isolée, en occultant les autres.

(Web : <http://www.lefaso.net/spip.php?article58040&rubrique4>, 22/02/2014)

France

RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

L'Assemblée nationale [...] vient de reconnaître la responsabilité de l'État français dans le déplacement par la force d'enfants réunionnais vers la Creuse, le Cantal et d'autres départements, entre 1963 et 1982.

Pour lutter contre l'exode rural dans ces départements, 1 630 enfants de milieu défavorisé habitant l'Île de la Réunion avaient en effet été déplacés vers la métropole, le consentement de leurs parents ayant été obtenu par de vaines promesses. Arrivés en France, nombre d'entre eux ont connu des conditions de vie très difficiles, en plus de la douleur irréparable d'avoir été séparés brutalement de leurs parents et de leurs frères et sœurs.

La résolution mémorielle adoptée [...] à l'Assemblée nationale est une reconnaissance que de telles mesures coercitives sont contraires à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

On se rappelle que le 11 avril 2013, le Conseil fédéral suisse – l'équivalent du gouvernement – avait aussi demandé pardon aux familles des enfants placés et des personnes stérilisées de force en Suisse entre les années 1920 et 1970.

ATD Quart Monde estime que la reconnaissance par les États de leur responsabilité morale dans de tels actes est importante non seulement afin que ces derniers ne se reproduisent plus, mais aussi pour que les enfants et les

familles concernés puissent reconstituer et comprendre leur propre histoire.

Même si ce qui leur a été pris ne pourra jamais leur être intégralement rendu, cette reconnaissance symbolique est essentielle pour que celles et ceux qui ont souffert ou souffrent encore aujourd'hui de telles mesures puissent se reconstruire, reconstruire des liens brisés et mettre des mots sur du silence.

(Web : <http://www.atd-quartmonde.fr/Enfants-reunionnais-deplaces-1.html>, Paris, le 18/02/2014)

Guinée-Bissau

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PLUS PAUVRES

À l'issue d'une visite en Guinée-Bissau, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Magdalena Sepúlveda, a appelé [...] les autorités politiques et militaires du pays à répondre rapidement aux besoins des plus pauvres et des plus marginalisés.

« *La population de Guinée-Bissau ne peut pas attendre plus longtemps que les politiques publiques deviennent plus efficaces* », a dit Mme Sepúlveda dans un communiqué de presse. « *Toutes les autorités étatiques doivent agir avec pour objectif de garantir une vie meilleure à toutes les femmes, enfants, jeunes adultes et générations à venir en Guinée-Bissau.* »

Madame Sepúlveda a noté que les mesures qui ont été adoptées pour améliorer le cadre légal du pays n'ont pas vraiment réussi à améliorer la situation des plus pauvres. « *Le développement dépend de la capacité de donner la priorité aux investissements dans les services tels que la santé et l'éducation et de renforcer le secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire* », a-t-elle dit.

La Rapporteuse spéciale s'est déclarée frappée par le fait que le bien-être social et financier des familles dépend entièrement des femmes. « *Les femmes et les*

jeunes filles sont le pilier fondamental de la Guinée-Bissau et pourtant leur récompense est une négligence de leurs droits et de leurs besoins », a-t-elle souligné, ajoutant que ces femmes avaient un accès limité à l'éducation, à la santé et à la justice et étaient victimes de violences sexuelles, d'exploitation, de mariages forcés et de grossesses chez les adolescentes.

(Web : <http://www.un.org/>, 28/02/2014)

Amérique/Colombie

ENFANTS MORTS DE FAIM

Les conditions sanitaires et alimentaires des enfants de la communauté aborigène *Wayúu* de la péninsule de La Guajira, dans les Caraïbes, continuent à être toujours plus précaires. Malgré le programme de soutien alimentaire *De cero a siempre*, les enfants en question continuent à souffrir de la faim et lorsqu'ils sont victimes de dysenterie ou souffrent de graves carences de sucres, ils sont confiés aux soins des guérisseurs de la communauté, qui se contentent de leur administrer des racines, des fleurs, des écorces et autres remèdes exclusivement naturels qui ne font qu'empirer les conditions de santé des victimes. Selon des informations parvenues à l'Agence *Fides*, en décembre dernier, plus de 1 000 caisses de lait périmé destinées aux enfants de Guajira appartenant au programme ont été découvertes. À cette tragédie infantile, il convient d'ajouter le fait qu'au cours du second semestre 2013, 3 000 enfants des écoles maternelles et primaires des zones rurales ont été privés de tout service de restauration scolaire. Entre temps, les indigènes de La Guajira continuent à attendre des aides alimentaires et à enterrer leurs enfants qui meurent de faim. Les guajira vivent sur des territoires s'étendant de la Colombie au Vénézuéla.

(Web : <http://www.fides.org/fr/news/> La Guajira-Agence Fides, 20/02/2014)

Birmanie

ACTEUR, ET FOSSOYEUR DES PAUVRES

Rangoun - C'est l'histoire d'une star de cinéma qui a délaissé les plateaux de tournage pour les cimetières. En Birmanie, l'acteur Kyaw Thu a créé un service funéraire destiné aux plus pauvres. Cette initiative a bouleversé sa vie. Il a tendu la main aux moins nantis, mais la junte militaire, hostile au projet, a mis fin à sa brillante carrière [...]

La tradition bouddhiste veut que les proches viennent saluer le défunt une dernière fois avant la mise en terre ou la crémation. Prières et chants accompagnent ce moment émouvant. Mais en l'absence d'aide de l'État, beaucoup renonçaient à toute cérémonie.

« Régulièrement, des dizaines de cadavres abandonnés étaient rassemblés et brûlés à Rangoun, se souvient Kyaw Thu, le président du *Free Funeral Service Society*. En dehors des villes, les familles les plus pauvres n'avaient pas le choix. Elles enterraient leurs proches à la nuit tombée dans les champs. »

Créé à Rangoun, la capitale économique du pays, en 2001, le FFSS organise des funérailles gratuites avec l'aide de bénévoles. Kyaw Thu, son fondateur, est une célébrité. Cette star du cinéma a joué dans plus de 200 films et décroché deux *Myanmar Awards*, l'équivalent local des Oscars.

[...] Kyaw Thu n'a plus tourné depuis sept ans. Son service funéraire lui a coûté sa carrière.

Dès la naissance du projet, l'acteur s'est heurté à la junte militaire, soucieuse de ne pas exposer ses faiblesses. Les autorités l'ont d'abord obligé à bâtir ses locaux sur une décharge à ciel ouvert, recouverte de débris plastiques. Puis, en 2007, alors que la population et les moines manifestent contre la hausse des prix, Kyaw Thu est arrêté et brièvement détenu. Accusé d'avoir soutenu la « révolution de safran », le fondateur du

FFSS est banni de l'industrie du cinéma.

Malgré les intimidations, Kyaw Thu a tenu son nouveau rôle jusqu'au bout, obtenant des progrès spectaculaires. « À Rangoun, les funérailles sauvages ont disparu », constate Ayeyar Mg, l'administratrice du FFSS, qui supervise quotidiennement près de 50 inhumations et crémations, toutes financées grâce à des dons. Des Birmans aisés recourent notamment aux services de l'association moyennant paiement, aidant ainsi à subvenir aux obsèques des plus démunis.

Depuis l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement civil en 2011, la junte militaire a officiellement été dissoute. Les réformes se multiplient sans parvenir à améliorer le quotidien des plus pauvres. « *Le peuple attend des résultats, mais le gouvernement n'est pas encore au niveau* », déplore Kyaw Thu, proche d'Aung San Suu Kyi, l'opposante devenue députée, dont la photo trône dans le hall d'entrée du FFSS. Mais l'acteur souhaite détacher son engagement de la politique. « *Quelle que soit la personne qui dirige le pays, je continue, assure-t-il. Mais j'aimerais arrêter. Car ce jour-là, cela voudra dire que le pays va mieux.* »

(Guillaume Pajot, Collaboration spéciale, La Presse, Québec, 12/04/2014)

France

À 18 ANS, LES JEUNES PLACÉS TROP SOUVENT LAISSÉS POUR COMPTE

Avec la crise, certains départements rechignent à prendre en charge les jeunes de l'Aide sociale à l'enfance devenus majeurs. Des éducateurs et d'anciens pupilles de l'État tirent la sonnette d'alarme quant à leur devenir. Les mots sont crus, directs : « *Sur l'autel de la crise, de nombreux conseils généraux renvoient à la rue, à 18 ans, nombre de jeunes accueillis en protection de l'enfance, au prétexte qu'ils devraient être autonomes.* »

C'est ainsi que commence une lettre ouverte de la Fnadepape (Fédération

d'associations d'entraide qui regroupe d'anciens pupilles de l'État), dont le congrès annuel s'est tenu les 1^{er} et 2 mars 2014, à Laon (Aisne). La fédération y interpelle les présidents de département, évoquant [...] « *un abandon, une inégalité des chances et une hérésie économique* ».

En cause : la tendance actuelle à moins prendre en charge les jeunes placés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), une fois qu'ils sont devenus majeurs.

Le problème n'est pas nouveau. En 2009, déjà, l'Observatoire national de l'enfance en danger (Oned) s'inquiétait de ces jeunes, vulnérables à l'issue d'un parcours de placement, à qui l'on demande « *de faire plus et plus vite que la population* ».

L'Oned évoquait des « *risques d'exclusion, d'errance et de désaffiliation sociale* ».

De fait, si les départements ont l'obligation de prendre en charge les mineurs en danger, à 18 ans, le suivi plus élevé devient facultatif. C'est au jeune lui-même de solliciter l'aide du conseil général, à qui il présente un projet d'insertion, gage de son sérieux et de sa motivation. Il peut alors espérer toucher, jusqu'à 21 ans maximum, une allocation, bénéficier d'un logement et d'un suivi éducatif. Mais sans garantie. D'après la Fnadepape mais aussi des éducateurs et des institutions financées par l'ASE, de telles aides seraient de plus en plus difficiles à obtenir. [...]

D'après le rapport 2013 de l'Observatoire, le taux de prise en charge des 18-20 ans varie de 2,1 à 28,9 pour 1 000 d'un département à l'autre. En d'autres termes, le destin du jeune majeur dépend de là où il vit, d'autant que l'État s'est désengagé depuis plusieurs années de ce secteur. Des idées ont certes émergé ces dernières années, sous l'impulsion de conseils généraux décidés à relever le défi : convention de prise en charge au-delà de 21 ans en Meurthe-et-Moselle et dans le Finistère,

dispositifs innovants de parrainage dans le Val-de-Marne, etc.

« *C'est un début, mais c'est encore trop rare*, constate la Fnadepape. [...]

D'après l'Oned, 21 300 jeunes majeurs de 18 à 21 ans étaient pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance en 2010 (derniers chiffres disponibles), soit 8,7 jeunes pour 1 000 en France.

Les jeunes majeurs pris en charge sont concernés à 82 % par une mesure

d'hébergement.

Depuis 2006, 60 départements ont connu une baisse du nombre de mesures de prise en charge concernant ce public, dont 40 une baisse de plus de 10 %. Dans le même temps, 27 départements ont connu une augmentation de plus de 10 % du nombre de mesures.

(Web <http://www.la-croix.com/Actualite/France/>

A-18-ans-les-jeunes-places-sont-trop-souvent-laissees-pour-compte-, Martine Lamoureux, 02/03/ 2014)